



# MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Concours interministériel d'Ingénieur SIC

Rapport de jury session 2022

Le concours a vocation à pourvoir en ingénieur les services en charge des systèmes d'information et de communication (SIC) dans sept ministères. À l'instar d'autres concours d'entrée dans la fonction publique, il est constaté en 2022 un nombre de candidats en forte baisse, puisque le nombre de candidats inscrits est passé de 196 à 101, soit une diminution de l'ordre de 50%. Cette baisse aurait pu être encore plus forte si le bureau en charge de l'organisation du concours n'avait pas pris deux initiatives : délai d'inscription prolongé, contact direct des candidats pour leur permettre de compléter leur dossier le cas échéant.

En parallèle de cette réduction du flux d'entrée, ceux des membres du jury ayant déjà participé aux éditions observent affirment que le niveau qualitatif est lui aussi en baisse :

- les dossiers de candidature sont moins ciselés, parfois à peine relus ;
- la préparation des candidats à l'entretien est souvent insuffisante, voire inexistante : les fondamentaux de l'administration, de la fonction publique ou du métier d'ingénieur SIC sont méconnus ;
- la motivation des candidats n'est, de ce fait, pas toujours perceptible. En témoigne un taux d'absents le jour J, qui reste élevé (entre 15 et 20%).

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que le nombre de postes ouverts (38) n'ait pas pu être saturé par le nombre de candidats retenus par le jury (33). Pourvoir l'ensemble des postes ouverts aurait nécessité d'abaisser le seuil d'admission en réduisant le niveau d'exigence. Ce n'est pas le choix fait par le jury qui a considéré que cela aurait conduit à déconsidérer un concours qui peine déjà à attirer mais aussi et surtout de pourvoir des postes avec des titulaires ne disposant pas du niveau de compétences (et de motivation) requis.

En résumé, le concours n'a pas atteint son objectif : fournir aux ministères qui en avaient exprimé le besoin une ressource suffisante en ingénieurs SIC, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif.

## 1/ Statistiques

| Session | Nombre de postes ouverts | Candidats inscrits | Candidats admissibles | Taux de réussite | Candidats présents à l'oral        | Candidats admis |
|---------|--------------------------|--------------------|-----------------------|------------------|------------------------------------|-----------------|
| 2022    | Externe<br>38            | 101                | 66                    | 65,34 %          | 53 candidats<br>13 absents<br>80 % | 33 LP           |

## 2/ Les attentes du jury

### L'épreuve d'admissibilité

L'épreuve d'admissibilité du concours externe se fait sur la base d'un dossier constitué :

- du diplôme ou équivalent attestant du fait que le candidat remplit les conditions requises prévues par les textes ;
- d'un CV présentant le(s) diplôme(s) et le cas échéant le parcours professionnel ;
- d'une lettre de motivation permettant au jury d'évaluer l'intérêt du candidat à intégrer la fonction publique et le corps des ingénieurs des systèmes d'information et de communication ;
- d'un dossier technique présentant un projet ou une réalisation technique mené par le candidat.

L'exercice de la lettre de motivation est inégal et de grandes disparités ont été observées tant sur le plan de la syntaxe, de la présentation générale que des arguments présentés.

Le jury a valorisé sur le dossier technique les éléments suivants :

- l'exposé de la problématique ;
- l'identification des actions menées et du rôle tenu par le candidat ;
- les compétences mises en œuvre ;
- la capacité du candidat à analyser son action et à en comprendre les enjeux ;
- la qualité de synthèse et la clarté du document.

Le niveau des candidats étant à Bac + 5, le jury attend des candidats que la forme du dossier soit lisible et correctement organisée. Sur le fond, certains candidats ont décrit une liste d'actions réalisées sans mettre en lumière leur rôle et les compétences mises en œuvre. La capacité des candidats à prendre du recul et à formaliser des conclusions ou des axes d'amélioration a rarement été exposée.

### L'épreuve d'admission

Lors de l'épreuve d'admission, le jury avait le souci d'évaluer :

- la qualité de la présentation du parcours professionnel ;
- les compétences professionnelles et les connaissances techniques ;
- les motivations avec la compréhension de son futur environnement professionnel ;
- le savoir-être ;
- le potentiel du candidat à être ingénieur SIC.

Dans l'ensemble, la présentation du parcours professionnel a été de bonne qualité. En ce qui concerne les compétences techniques, le niveau des candidats était très hétérogène. Une majorité de candidats se présente comme « chef de projet » sans connaissances techniques fondamentales indispensables au métier d'ingénieur SIC. Le jury a été, également, attentif au savoir-être du candidat qui devra s'intégrer dans une équipe et respecter les valeurs de la fonction publique.

Le président du jury

Frédéric CLOWEZ